



**PANEL 1**

**LIBRE-ECHANGE ET EMPRISE DES NOUVELLES REGLEMENTATIONS DROIT INTERNATIONAL ET DPI**



## **Ouverture commerciale, diversification des exportations et croissance économique : une étude empirique pour le cas de l'économie algérienne pour la période 2000/2022**

**Habib BEN BAYER<sup>1,\*</sup>, Lakhdar ADOUKA<sup>2</sup>, Fayçal MOKHTARI<sup>3</sup>.**

<sup>1</sup> Université, BENAHMED Mohamed, Oran2, Algérie, benbayer\_habib@yahoo.fr

<sup>2</sup> Université, Mascara, Algérie, adoukal1966@gmail.com

<sup>3</sup> Université, Mascara, mokhtarifaycal@gmail.com

\* Auteur correspondant

**Résumé long :** L'ouverture commerciale est devenue une composante de toute forme de politique de développement. Les cercles académiques à travers un nombre important de travaux théoriques (Rod Falvey, Neil Foster, David Greenaway, 2012) et empiriques (Keho & Grace Wang, 2017 ; Musila & Yiheyis, 2015 ; Ulaşan, 2015) qui se sont succédés au fil des temps, ainsi que les recommandations des institutions internationales ont insisté sur les apports bénéfiques de cette orientation, que ce soit en terme de gains statiques ou dynamiques. Les politiques d'ouverture mises en place dans certains pays ont permis non seulement d'exploiter leurs faibles coûts, mais également de produire des biens imités similaires à ceux des pays développés, ce qui suppose une acquisition de plus de savoir-faire et un taux d'investissement élevé qui a facilité la diffusion technologique en élargissant la taille du marché sur lequel opère une entreprise. Un canal indirect des échanges internationaux se produit par le biais de la concurrence entre entreprises de pays tournés vers l'extérieur. Cette relation a été testée empiriquement en recourant à une étude basée sur un échantillon composé de 20 pays. Leur approche méthodologique basée sur une analyse en Panel a abouti à l'existence d'une relation significative entre l'ouverture commerciale et la croissance économique (Karman et al. (2016).

Ces effets bénéfiques sont illustrés aussi par les facilités des échanges, l'internalisation des contraintes de compétitivité et d'efficacité qu'impose le marché mondial et de les intégrer au marché mondial en assurant une institutionnalisation des règles et des accords d'échanges. De récentes contributions à la littérature empirique sur ce sujet fournissent quelques exemples de spécifications non linéaires. Les études de Freund et Bolaky (2008) et Chang, Kaltani et Loayza (2009) montrent que l'effet de l'ouverture commerciale sur la croissance n'est positif que si certaines réformes intérieures complémentaires sont entreprises, y compris la déréglementation des affaires, développements financiers, meilleure éducation ou état de droit, travail flexibilité du marché, etc. Un grand nombre de publications a démontré une forte association positive entre des institutions de gouvernance de haute qualité et de bonnes performances économiques à l'échelle nationale.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les pays recourent à des accords d'échange institutionnalisés, mais l'une d'entre elles doit être l'augmentation de la croissance économique résultant de la promotion commerciale des FTAs puisque les décideurs politiques et les économistes considèrent les FTAs comme outils politiques importants pour le développement économique. La succession des différentes théories du commerce international (l'avantage comparatif de Ricardo, HOS, les modèles de croissance endogène de Grossman et Helpman) peut être considérée comme des justifications à la formation de FTAs. Ces apports dans la littérature actuelle se sont beaucoup investis dans cette question et ses implications, et la majorité d'entre eux ont abouti

à un impact positif et statistiquement significatif de l'ouverture commerciale sur la croissance. L'ouverture commerciale est un déterminant positif et significatif de la diversification des exportations qui favorise l'appartenance des pays à l'OMC et la mise en place des accords préférentiels commerciaux comme stimulateurs de la diversification des exportations. Ainsi, la littérature empirique justifie l'importance de l'ouverture commerciale à l'extérieur dans le processus de diversification par le fait de la diminution des barrières protectionnistes. Cela permet, à coup sûr, de favoriser l'apparition d'échanges commerciaux (Dutt, Mitra, & Ranjan, 2009)

On s'attend donc à ce que les pays avec une plus grande ouverture commerciale enregistrent une croissance plus élevée, une amélioration du PIB par rapport à ceux qui ont failli à le faire. L'ouverture commerciale fonctionne comme un mécanisme de transmission du progrès technologique et des retombées générées par l'amélioration des connaissances dans les pays partenaires commerciaux. L'accès par le commerce international à une large variété de biens intermédiaires et de nouveaux produits finaux aura une incidence sur la croissance de la productivité d'un pays qui, nécessairement, créeront une dynamique de croissance qui va profiter aux investisseurs locaux. La libéralisation du commerce extérieur est devenue impérative pour faciliter les échanges commerciaux entre les pays, ce qui permet de conclure des accords commerciaux régionaux qui renforcent systématiquement l'interdépendance entre les pays. Certes des réticences se sont formées, qui obéissent à une logique de la « rent seeking » pour montrer que l'ouverture des échanges n'est pas le principal moteur du « miracle » de la croissance. Avec cette ouverture commerciale, le but recherché consiste à diversifier les exportations afin de réduire la dépendance vis-à-vis d'un certain nombre d'exportations liée aux fluctuations des prix et des quantités.

La diversification économique est une composante essentielle du développement économique grâce à laquelle un pays s'oriente vers une structure de production et d'échanges plus variée. Une faible diversification économique se traduit fréquemment par une plus grande vulnérabilité face aux chocs extérieurs, qui peut compromettre les perspectives de croissance économique à long terme. La diversification aide à gérer la volatilité et offre une voie plus stable vers une croissance et un développement équitables. Le succès de la diversification est d'autant plus important pour que dans de nombreux pays en développement, il devient impératif d'accroître la quantité et la qualité des emplois. L'expansion du commerce joue un rôle central dans la création de nouveaux emplois à plus forte productivité qui faciliteront la croissance grâce à la transformation structurelle. Ces politiques de diversification sont considérées comme un élément clé de la transformation économique. En fait, une diversité de produits exportés mène essentiellement à réduire la dépendance du pays vis-à-vis d'un seul produit exporté, à éliminer les risques d'une forte concentration des exportations et à atténuer la volatilité des flux de capitaux et la capacité d'absorption des « ondes de chocs » et la forte volatilité des prix des produits de base, etc.. auxquels ils sont exposés, surtout pour le cas des pays exportateurs de matières premières. En effet, le manque de diversification peut accroître la vulnérabilité aux chocs externes défavorables et, par conséquent, affecter les recettes d'exportation et la stabilité macroéconomique. La diversification des exportations est considérée comme un élément essentiel à la détermination de la croissance, qu'elle contribue à renforcer. De nombreuses études et recherches ont investigué les liens existants entre l'ouverture commerciale, la diversification économique et la croissance (Alaya, M. (2012 ; Elhiraika, A. B et al (2014). L'intuition est qu'avec un degré plus élevé de diversification des exportations, les chocs sont moins susceptibles d'avoir un impact significatif sur les termes de l'échange d'un pays, ce qui peut entraîner moins de fluctuations dans sa croissance. Un degré plus élevé de diversification impliquerait probablement qu'un pays soit impliqué dans un plus grand nombre d'assurances internationales implicites et explicites, qui serviraient également de protection contre de telles fluctuations (Haddad et al., 2010, Blonigen et al, 2013)

A l'instar d'autres pays en développement, l'Algérie a libéralisé son commerce extérieur et s'efforce de diversifier ses capacités de production, d'améliorer ses exportations en développant ses secteurs économiques dans le but de promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Il est devenu nécessaire de rechercher des revenus additifs en orientant le commerce extérieur vers d'autres produits dans lesquels l'Algérie possède un avantage apparent. Ce processus d'ouverture commerciale a été marqué par deux phases essentielles. La première s'est effectuée sous une panoplie de mesures unilatérales d'ouverture qui ont été adoptées dans un contexte de contraintes financières, de la compression de la demande à des niveaux de mesures communes,

couplés à d'autres contraintes économiques et structurelles. La seconde a été plus au moins imposée par un vaste mouvement de libéralisation qui s'est imposé comme une nouvelle mode de gestion imprégnée par la réalité de la gestion des affaires. Pour ne pas rester en marge de ce mouvement de libéralisation, des négociations sur différents volets (OMC, UE, etc.) ont été entamées pour ouvrir davantage le commerce extérieur à d'autres intervenants. L'économie algérienne s'est orientée davantage vers une liberté commerciale, même si l'emprise publique assure l'essentiel de la production des biens et services. Elle cherche à s'intégrer de manière formelle et volontaire à l'économie mondiale qui est en soi un signal fort de sa crédibilité internationale pour les investisseurs internationaux

Ce travail vise à étudier la relation entre l'ouverture commerciale, la diversification des exportations et leurs influences sur la croissance pour le cas de l'économie algérienne durant la période 2000/2022. Pour ce faire, nous allons traiter la question suivante : Dans quelle mesure *l'ouverture commerciale qui s'oriente vers la diversification des exportations algériennes stimule la croissance économique* ? Pour répondre à cette question, nous avons estimé un modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM) sur la période 2000 à 2022 en recourant aux variables suivantes, tout en procédant à l'explication de leur ancrage économique ;

- *PIB<sub>t</sub>* : Produit Intérieur Brut
- *IDIV<sub>t</sub>* : Indice de diversification d'Herfindahl-Hirschman
- *OUV<sub>t</sub>* : Ouverture Commerciale
- *IDEt* : Investissement Direct Etranger
- *DETTE Ext* : Dette internationale
- *CONTR<sub>t</sub>* : Variables de Contrôle
- *α1, α2, α3, α4, α5* : Paramètres inconnus à estimer.
- *ε<sub>t</sub>* est le terme d'erreur.

Ce travail est structuré autour de trois points essentiels. Dans un premier point, nous allons présenter la revue de littérature qui explique le lien qui existe entre l'ouverture commerciale, la diversification des échanges et la croissance économique, pour que, dans le second point, nous puissions expliquer l'engagement gouvernemental à libéraliser le commerce extérieur à travers les différentes procédures institutionnelles et, enfin, dans le dernier point, nous allons tester empiriquement le choix du modèle qui été retenu en intégrant les principales variables macro-économiques qui illustrent cette liaison entre ouverture commerciale, diversification des exportations et croissance économique.

## Bibliographie

1. Alaya, M. (2012,). « The Determinants of Mena Export Diversification: An Empirical Analysis ». *Economic Research Working Paper (709)*. September.
2. Bernardin, S., Fiagbe, A. K., & Peter, Q. (2018). The effect of external debt on economic growth in Sub-Saharan Africa. *International Journal of Business and Economic Sciences Applied Research*, 11(1),
3. Blonigen B.A et Wilson W.W, (2013), The growth and Pattern of international trade, Maritim Plocy et Management Vol.40.
4. Chang, R., Kaltani, L., & Loayza, N. V. (2009). Openness can be good fo growth: The role of policy complementarities. *Journal of Development Economics*, 90(1), 33–49
5. Elhiraika, A. B., & Mbate, M. M. (2014). Assessing the Determinants of Export Diversification in Africa. *Applied Econometrics and International Development*, 14(1).
6. Falvey, R., Foster, N., & Greenaway, D. (2012). Trade Liberalization, Economic Crises, and Growth. *World Development*, 40(11).
7. Freund, C., & Bolaky, B. (2008). Trade, regulations and income. *Journal of Development Economics*, 87(2),
8. Geda, A., & Seid, E. H. (2015). The potential for internal trade and regional integration in Africa. *Journal of African Trade*, 2(1-2), 19-50.
9. Haddad. M.E, Lin J.J et Saborowski, C. (2010), Trade openness reduces growth volatility, WB, policy reserach working paper N° 5222

10. Jung H-SUNG, Cheolbeom P, (2011), Do Free Trade Agreements Increase Economic Growth of the Member Countries? *World Development* Vol. 40, No. 7
11. Karman, H. W., Bano, S., Haider, N., Mushtaq, A., & Mustafa, K. (2016). Trade Openness and Economic Growth a Study from Developed States. *International Journal of Economics, Commerce and Management*, 4(3), 180-188.
12. Musila, J. W., & Yiheyis, Z. (2015). The impact of trade openness on growth : The case of Kenya. *Journal of Policy Modeling*, 37(2)
13. Nicita, A., & Rollo, V. (2015). Market Access Conditions and Sub-Saharan Africa's Exports Diversification. *World Development*, 68, 254-263.
14. Ouali, N., & Souman, M. (2018). « Diversification des exportations et croissance,
15. Pesaran, M. H., & Shin, Y. (2003). Testing for unit roots in heterogeneous panels. *Journal of Econometrics*, 115(1), 53-74.
16. Pesaran, M. H., & Smith, R. (1995). Estimating long-run relationships from dynamic heterogeneous panels. *Journal of Econometrics*, 68(1), 79-113
17. Rod Falvey, Neil Foster, David Greenaway, (2012), Trade Liberalization, Economic Crises, and Growth, *World development*, Volume 40, Issue 11
18. Teignier, M. (2018). The role of trade in structural transformation. *Journal of Development Economics*, 130.
19. Trejos, S., & Barboza, G. (2015). Dynamic estimation of the relationship between trade openness and output growth in Asia. *Journal of Asian Economics*, 36, 110-125.
20. Ulaşan, B. (2012). Openness to International Trade and Economic Growth : A Cross-Country Empirical Investigation. *Economics*, 25
21. Ulaşan, B. (2015). Trade openness and economic growth : Panel evidence. *Applied Economics Letters*, 22(2).
22. Unctad (2018). *Export Diversification and Employment in Africa*.
23. Wilson Roos (2016), Does Governance Cause Growth? Evidence from China *World Development* Vol. 79, Zahonogo, P. (2017). Trade and economic growth in developing countries : Evidence from sub-Saharan Africa. *Journal of African Trade*, 3(1-2)



## **Madagascar, laboratoire de la mondialisation : les défis de la régulation et les limites du dialogue social**

**Marc BOULNOIS,**

Doctorant en Economie, Université d'Antananarivo, Madagascar, m.boulnois@gmail.com

**Résumé long :** La pollution des eaux, des terres et de l'air, le réchauffement climatique ou encore l'érosion de la biodiversité mais aussi les atteintes à la liberté d'association des travailleurs et le droit de négociation collective, le travail forcé, le travail des enfants, les discriminations au travail, l'absence de sécurité et de santé au travail, sont les conséquences d'un système économique fondé sur une croissance qui néglige ses effets sur la nature et sur les êtres humains (Valaskakis, 1998). Ce processus qui s'incarne dans la mondialisation néolibérale est caractérisé par des flux non régulés de biens, de services et, surtout, de capitaux. Elle engendre la division inégale du travail à l'échelle mondiale. Au Nord comme au Sud, dans le cadre de la mondialisation des marchés, cette réalité affecte les travailleuses et les travailleurs, les entreprises et par conséquent les stratégies des syndicats et des organisations professionnelles d'employeurs qui les représentent. Que ce soit en matière sociale ou environnementale, les régulations n'ont jamais été à la hauteur des défis. Les régulations mondiales, peu coordonnées avec les régulations étatiques, restent à inventer et font l'objet de tensions géopolitiques (Reverdy & Gariel, 2023).

Des économistes, hors du courant mainstream (Durand, 2017), alertent sur une mondialisation qui d'une part apporte certes des progrès d'une plus grande socialisation de la production mais porte aussi des contradictions sociales, économiques et écologiques profondes. Dans un travail au long cours sur le phénomène « d'hyper mondialisation », l'économiste turc Dani Rodrik postule que la mondialisation expose au risque d'une désintégration domestique au nord comme au sud. (Rodrik, 2018). Pourtant, la mondialisation requiert des règles du jeu de plus en plus strictes, rendues obligatoires par des accords commerciaux, des organisations multilatérales et des réseaux internationaux de régulateurs (Rodrik, 2022). Des réactions à « l'hyper mondialisation » sur un mode régulateur se mettent en place.

Nous devons néanmoins être conscient des limites des régulations de la mondialisation, que ce soit au niveau du contournement des organisations internationales (Devin & Smouts, 2011) ou du rôle ambigu des parties prenantes à la fois aux niveaux théorique et socio politique (Cazal, 2011).

Au cours des dernières décennies, la mondialisation et la libéralisation des échanges ont considérablement renforcé la mobilité des capitaux et des marchandises à l'échelle internationale. Cette fluidité accrue a offert aux entreprises transnationales de nouvelles opportunités d'expansion, mais elle a également entraîné une érosion progressive de leurs responsabilités sociales et environnementales. En effet, la concurrence exacerbée entre les États pour attirer les investissements a conduit à une sorte d'« affichage des prix » en matière de régulation. Les entreprises sont ainsi en mesure de choisir les juridictions les plus favorables à leurs intérêts, en privilégiant celles dont les législations sont les moins exigeantes en termes de normes sociales et environnementales. Ce phénomène, connu sous le nom de « forum shopping » (Delmas-Marty & Supiot, 2015), a pour conséquence directe une course au moins-disant réglementaire, au détriment des populations et de l'environnement.

Pourtant les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux conditions de travail et de vie des personnes qui produisent les produits qu'ils consomment. L'émergence de l'effet « made in » en est un indicateur (Tissier-

Desbordes & Vernet, 2013). Ils sont également de plus en plus conscients des impacts environnementaux des activités des entreprises. L'émergence d'ONG (Coiteux, 2012) et de mouvements sociaux qui dénoncent les violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement mondiales nous documentent des exemples concrets. Ces organisations mettent en lumière les cas de travail forcé, d'exploitation des enfants, de pollution environnementale, etc., qui se produisent dans les chaînes d'approvisionnement de nombreuses entreprises.

Les cadres réglementaires viennent en appui des actions des ONG et des représentants des salariés. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2013) parle du « devoir de diligence » pour une conduite responsable des entreprises, qu'il définit comme « *un processus que les entreprises devraient mettre en œuvre pour identifier, prévenir, et atténuer les impacts négatifs réels et potentiels de leurs activités, de leur chaîne d'approvisionnement et de leurs relations d'affaires, mais aussi pour rendre des comptes de la manière dont ces impacts sont traités* ».

Depuis la loi pionnière française de 2017, l'évolution des réglementations nationales et internationales concernant le devoir de vigilance et la publication de rapports de durabilité s'est accélérée. Des pays européens ont suivi l'exemple français en adoptant des lois et réglementations obligeant les entreprises à respecter les normes internationales du travail et des droits humains dans leurs chaînes d'approvisionnement. Face à la prise de conscience croissante des marchés internationaux de leur responsabilité vis-à-vis de ces normes, les chaînes d'approvisionnement mondiales se confrontent à des régulations de plus en plus strictes. Cette évolution incite-elle les acteurs de ces chaînes à mieux respecter les droits humains, environnementaux et les normes internationales du travail tout au long de leurs chaînes de valeur ?

Alors qu'une tendance globale se dessine vers une intégration accrue des enjeux sociaux et environnementaux dans les pratiques commerciales internationales, avec l'émergence de nouvelles réglementations et l'inclusion de clauses sociales (Reis, 2010) et environnementales (Bellora & Thie, 2022) dans les accords commerciaux, des tensions persistent. En témoigne le récent rejet par le Sénat français le 21 mars 2024 du Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), un accord de commerce pourtant considéré comme exemplaire par certains en matière de normes sociales et environnementales. Cet épisode illustre la difficulté de concilier les objectifs de libéralisation des échanges et les exigences de protection des normes sociales et environnementales, et souligne les pressions exercées sur les gouvernements pour trouver un équilibre entre ces différentes préoccupations.

Dans ces nouvelles réglementations nous pouvons retenir :

- L'adoption de la loi française sur le devoir de vigilance des entreprises. Cette loi, qui est entrée en vigueur en 2017, oblige les entreprises françaises de plus de 5 000 salariés et plus de 10 000 salariés à l'étranger à mettre en place un plan de vigilance visant à prévenir les risques d'atteintes aux droits humains et à l'environnement dans leurs chaînes d'approvisionnement.
- L'adoption de la Directive européenne sur la responsabilité des entreprises en matière de durabilité (CSRD). Cette directive, qui entre en vigueur cette année en 2024, oblige les grandes entreprises européennes à mettre en place un plan de vigilance visant à identifier, prévenir et atténuer les risques d'atteintes aux droits humains, à l'environnement et à la bonne gouvernance dans leurs chaînes d'approvisionnement.
- L'adoption de la loi américaine sur la responsabilité en matière de travail forcé (Uyghur Forced Labor Prevention Act). Cette loi, qui est entrée en vigueur en 2022, interdit l'importation de produits fabriqués dans la région chinoise du Xinjiang, où des Ouïghours sont soumis au travail forcé.

Ces nouvelles législations imposent d'intégrer le devoir de vigilance dans les politiques et les systèmes de gestion afin d'identifier, prévenir, mitiger ou faire cesser les effets indésirables des opérations commerciales. Les droits et les principes fondamentaux au travail de l'OIT sont un pilier de la législation sur le devoir de vigilance. La Déclaration sur les Entreprises multinationales de l'OIT offre un cadre utile de dialogue qui met l'accent sur le rôle central de la liberté d'association et la négociation collective, ainsi que les relations

professionnelles et le dialogue social, comme un processus permanent pour prévenir ou résoudre ces effets indésirables.

L'industrie et le secteur privé, en général, contribuent au développement économique du pays. Mais cette contribution ne peut se faire sans des relations industrielles bien établies, qu'elles soient au niveau de l'entreprise ou au niveau sectoriel et institutionnel. Au cœur de ces relations industrielles se situe le dialogue social.

Une question demeure : quel est le rôle des pays du Sud dans l'élaboration des nouvelles réglementations impactant leurs chaînes de valeur ? Ces réglementations, axées sur la RSE et le respect des normes internationales du travail, transforment pourtant les marchés, notamment à Madagascar où de nombreuses entreprises sont impliquées.

La communication est basée sur une conférence<sup>1</sup> et une dizaine d'entretiens avec des partenaires sociaux malgaches menées dans le cadre d'une thèse<sup>2</sup>. Ont été ciblées des entreprises du textile car inscrites dans les chaînes de valeur mondiales. La communication permet d'analyser les défis et opportunités liés à ces évolutions. Comment les entreprises malgaches peuvent-elles s'adapter à ces changements et saisir les opportunités qu'ils offrent ? Comment garantir le respect des droits fondamentaux au travail dans ce contexte ? Le dialogue social apparaît comme un outil essentiel pour favoriser la discussion, améliorer les conditions de travail et promouvoir une chaîne d'approvisionnement plus responsable, comment il y contribue et quelles en sont les limites ?

Cette communication explore les impacts actuels et futurs de ces réglementations sur les entreprises malgaches, tout en analysant l'importance du dialogue social pour une mise en œuvre efficace et durable, se rapprochant en cela des principes du « capitalisme raisonnable » tels que définis par J.R. Commons (Bazzoli & Dutraive, 2014), « capitalisme raisonnable » qui incarnerait un contrôle social de l'économie.

## Bibliographie

1. Bazzoli, L. & Dutraive, V. (2014). D'une « démocratie créatrice » à un « capitalisme raisonnable » : Lecture croisée de la philosophie de J. Dewey et de l'économie de J.R. Commons. *Revue économique*, 65, 357-372. <https://doi.org/10.3917/reco.652.0357>
2. Bellora, C. & Thie, M. (2022). Quelles clauses environnementales dans les accords commerciaux ? *La Lettre du CEPII*, N° 432 – Novembre-Décembre 2022
3. Christophe Beaurain, Muriel Maillefert and Olivier Petit, “Capitalisme raisonnable et développement durable : quels apports possibles à partir de l’institutionnalisme de John R. Commons ?”, *Revue Interventions économiques* [Online], 42 | 2010
4. Cazal, D. (2011). « RSE et théorie des parties prenantes : les impasses du contrat », *Revue de la régulation*. <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/regulation.9173>
5. Coiteux, M. (2012). La mondialisation et le quasi pouvoir de régulation des ONG à vocation politique. *Management international*, 16(4), 57–69. <https://doi.org/10.7202/1013149ar>
6. Delmas-Marty, M. & Supiot, A. (2015). *Prendre la responsabilité au sérieux*. Ed. PUF, 430 p.
7. Devin, G. & Smouts, M. (2011). Chapitre 3 - La régulation de la mondialisation. Dans : G. Devin & M. Smouts (Dir), *Les organisations internationales* (pp. 195-228). Paris : Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.smout.2011.01.0195>
8. Durand, C. (2017). 8. Une introduction aux théories critiques de la mondialisation capitaliste. *Regards croisés sur l'économie*, 21, 106-116. <https://doi.org/10.3917/rce.021.0106>

---

<sup>1</sup> Conférence tenue à Antananarivo, le 27 septembre 2023, intitulée : « DEVOIR DE VIGILANCE DANS LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT - IMPACT DES REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL A MADAGASCAR » et organisée par l'OIT/Better Work et l'Université d'Antananarivo/ Centre d'études et de recherche en économie de l'énergie et du développement durable (CRED<sup>2</sup>)

<sup>2</sup> La thèse : « la négociation collective, levier de robustesse pour les grandes entreprises à Madagascar » conduite par Marc BOULNOIS

9. OCDE. (2013). Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement en minerais exemptes de lien avec un conflit, 2ème édition, 136 p.
10. Reis, P. (2010). Commerce international, clause sociale et développement durable. LARCIER. Le commerce international entre bi et multilatéralisme, LARCIER, p.300, 2010.
11. Reverdy, T. & Gariel, C. (2023). Courte histoire de la responsabilité des entreprises dans l'ère de l'anthropocène. *L'Économie politique*, 99, 77-88
12. Rodrik, D. (2018). La mondialisation sur la sellette : Plaidoyer pour une économie saine, traduit en français Ed Deboeck supérieur, 317 p.
13. Rodrik, D. (2022), Rééquilibrer la mondialisation, *Esprit* 2022/3 (Mars), Éditions Esprit, p. 37-47
14. Tissier-Desbordes, É. & Vernet, É. (2013). Les consommateurs sont-ils sensibles à l'effet « made in » ?. *Décisions Marketing*, 69, 5-8. <https://doi.org/10.7193/DM.069.05.08>
15. Valaskakis K. (1998). Mondialisation et gouvernance. Le défi de la régulation publique planétaire, revue *Futuribles*, 24 p.



## **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et l'impact des nouvelles intégrations des chaînes de valeur régionales : une perspective algérienne**

**Younes FERDJ**

Maître de Recherche, Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD), Alger, Laboratoire LAMOPS, (ENSSEA) Algérie, [ferdjyounes@gmail.com](mailto:ferdjyounes@gmail.com)

**Résumé long :** Depuis les années 1990, le commerce mondial a connu une accélération significative. Les avancées en matière de technologies de communication et de transport, ainsi que la libéralisation économique, ont été les principaux moteurs de cette accélération. Cette évolution a entraîné une concurrence accrue, des marges réduites, et a poussé les entreprises à réorganiser leurs structures. Beaucoup ont opté pour des stratégies d'expansion géographique telles que l'offshoring et l'outsourcing afin de saisir des opportunités de croissance et d'obtenir des avantages concurrentiels (Kherrazi, 2015). Ainsi, sont apparues les Chaînes de Valeur Mondiales (CVM), qui couvrent l'ensemble des activités allant de la conception d'un produit ou service à son utilisation finale (OCDE, 2013). Cette reconfiguration des échanges mondiaux est parfois qualifiée de « démondialisation » (Science Po, 2023), marquant une tendance vers une fragmentation et une régionalisation des échanges internationaux (Djefflat, 2024). Cette dynamique favorise le développement des échanges commerciaux régionalisés et des chaînes de valeurs régionales. En Afrique, l'intégration régionale s'est principalement développée au sein des communautés économiques régionales et à l'échelle sous-régionale, progressant à des rythmes inégaux, mais accélérés notamment après la pandémie de la Covid-19 (OCDE, 2022). Les échanges entre pays se basent sur le principe du « traitement de la Nation la plus favorisée » (CNESE, 2023). La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) constitue un moteur clé pour le développement du commerce intra-africain, facilitant ainsi l'intégration régionale et continentale (Ferdj, 2024).

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) couvrira un marché de 1,3 milliard de personnes, qui devrait atteindre 2,5 à 3 milliards d'ici 2050, avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars pour l'ensemble des 55 États membres de l'Union Africaine. Elle deviendra la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Son objectif est d'intensifier le commerce intra-africain en créant un marché unique pour les marchandises et les services, afin de renforcer l'intégration économique du continent africain, conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée et prospère » énoncée dans l'Agenda 2063 (CNESE, 2023). La ratification de la convention relative à l'adhésion de l'Algérie à la ZLECAF en mai 2021 aura un impact significatif sur le commerce extérieur de l'Algérie et sur les échanges intra-africains, en promouvant la coopération Sud-Sud. Selon les experts, l'accord de la ZLECAF est un accord commercial de nouvelle génération, car il ne se limite pas uniquement aux réductions ou exonérations tarifaires, mais inclut également des volets sur la concurrence, le commerce des services, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle et le commerce électronique. Les exportations intra-régionales des entreprises africaines sont 4,5 fois plus diversifiées que leurs exportations en dehors de l'Afrique (CUA/OCDE, 2019). La montée en puissance du régionalisme mondial accentue la nécessité de renforcer l'intégration intra-africaine (OCDE). L'échec relatif des accords de l'OMC, la démondialisation et la difficulté pour certains pays, comme l'Algérie, d'accéder à l'OMC, soulignent l'importance de développer des accords commerciaux entre des blocs géographiques plus restreints. Dans ce

contexte, la coordination continentale entre pays africains est essentielle. Selon l'OCDE (2022), la ZLECAF peut contribuer à l'essor des chaînes de valeur régionales en réduisant les coûts des échanges intra-africains, en surmontant les obstacles à l'investissement et en améliorant la compétitivité.

Il est crucial de noter que les chaînes de valeur africaines ne représentent que 2,7 % des chaînes de valeur mondiales, un chiffre très faible comparé aux 43 % des chaînes de valeur de l'Asie en développement (OCDE, 2022). Cette situation offre une opportunité significative aux pays africains pour accroître leur part de marché dans le réseau mondial. Exploiter les complémentarités régionales permettra d'optimiser les avantages comparatifs des pays africains, car les marchés régionaux sont des catalyseurs du développement des capacités de production (Ferdj, 2024). Pour cela, il est essentiel de développer des infrastructures de base de qualité et de renforcer la valeur ajoutée des matières premières (Djeflat, 2024).

Il est nécessaire de passer du modèle classique d'exportation vers l'Afrique à un nouvel ordre axé sur la durabilité et la création mutuelle de richesse pour un développement inclusif du continent africain. Cela soulève des questions importantes : Comment la ZLECAF influence-t-elle l'intégration des chaînes de valeur régionales en Afrique ? Quels secteurs en Algérie pourraient bénéficier le plus de l'intégration aux chaînes de valeur régionales sous la ZLECAF ? Quelles chaînes de valeur régionales offrent des opportunités d'investissement durable en Afrique ? Quels sont les principaux avantages économiques que l'Algérie peut tirer de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ? Quelles sont les principales barrières que l'Algérie doit surmonter pour maximiser les bénéfices de la ZLECAF ?

Dans ce travail, nous visons à réfléchir sur les perspectives socio-économiques de l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord afin de mieux comprendre ses instruments et son impact sur le commerce extérieur de l'Algérie. L'objectif global est de déterminer les principaux axes stratégiques en identifiant les menaces, les opportunités, les facteurs clés de succès et les avantages comparatifs de l'Algérie, ainsi que les actions à mener à court et moyen terme, compte tenu des forces et faiblesses du tissu économique national.

Après une présentation du phénomène et du concept de chaînes de valeur mondiales dans une première partie, nous examinerons dans une seconde partie quelques statistiques liés à l'intégration régionale pour l'économie algérienne, en tenant compte de ses potentialités et de ses faiblesses. Cette analyse inclura une comparaison régionale avec d'autres pays africains. Enfin, dans la troisième partie, nous aborderons brièvement les risques liés à l'intégration et comment assurer un maintien durable dans les chaînes de valeur régionales.

## Bibliographie

1. Baldwin, R. (2011). Globalisation: the great unbundling(s), Economic Council of Finland, Vol. 20, Issue 3, 2006 et Richard Baldwin, "Trade and industrialisation after globalisation's 2nd unbundling: how building and joining a supply chain are different and why it matters", NBER Working Paper, n° 17 716, December 2011.
2. Banque mondiale (2020a), The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34139/9781464815591.pdf>
3. Djeflat, A. (2014) "Design & Engineering and innovation for African development: Element for a research project" paper given ET the Globelics 2014 Conference – Addis Ababa –Ethiopia 13.
4. Djeflat, A. (2024). "Entering GVC Commodity-Based Industry Through Design and Engineering: Comparing Brazilian and Algerian Experiences". International Journal of Research and Innovation in Social Science. <http://dx.doi.org/10.47772/IJRISS.2024.806133>
5. Ferdj Y., (2021), « Les dynamiques du développement territorial en Algérie, étude économétrique de la relation Entreprise-Territoire », Les Cahiers de MECAS. Volume 17, Numéro 2, Pages 79-94 <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/158337>
6. Ferdj, Y. & Djeflat, A. (2024). "Territory emergence, clusters and innovation in Algeria: Exploratory study through the case of agri-food cluster in Blida". February 2024. doi: <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.13542.19524>

7. Ferdj, Y. & Djeflat, A. (2024). « Globalisation et Régionalisation dans un contexte de Pandémie : Quel Impact de la Covid 19 sur la Région du Maghreb ? ». <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.24872.99843>
8. Ferdj, Y. (2024). The impact of the COVID-19 pandemic on regional economic integration in the Maghreb region – an Algerian perspective/ Wpływ pandemii COVID-19 na regionalną integrację gospodarczą w regionie Maghrebu – perspektywa Algierii. *Economic and Regional Studies*, 17(2), 290-313. <https://doi.org/10.2478/ers-2024-0016>
9. FMI (2021a), Perspectives de l'économie mondiale (base de données), prévisions d'octobre 2021, [www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October](http://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/October)
10. FMI (2021b), Statistiques de finances publiques (base de données), April 2021, <https://data.imf.org/?sk=a0867067-d23c-4ebc-ad23-d3b015045405>
11. Gereffi, G. (1994). "The organization of buyer-driven global commodity chains: how US retailers shape overseas production networks". In G. Gereffi and M. Korzeniewicz (eds), *Commodity Chains and Global Development*. Westport: Praeger, pp. 95-122.
12. Gereffi, G. and Fernandez-Stark, K. (2011). "Global value chain analysis: a primer, Center on Globalization, Governance & Competitiveness", Duke University.
13. Gereffi, G. et X. Luo (2014), « Risks and opportunities of participation in global value chains », Policy Research Paper, No. 6847, Banque Mondiale, Washington, DC, <https://doi.org/10.1017/9781108559423.014>
14. Gereffi, G., Humphrey, J. and Sturgeon, T. J. (2005). "The governance of global value chains". *Review of International Political Economy* 12(1): 78-104.
15. Grossman, G. and Rossi-Hanberg, E. (2008). "Trading Tasks: A Simple Theory of Offshoring", *American Economic Review*.



## How Is Geopolitics Driving Economic Disintegration?

Ghassen JABRI<sup>1</sup>, Sami MENSI<sup>2,\*</sup>

<sup>1</sup>Ecole Supérieure de Commerce de Tunis, Manouba University Tunisia,  
ghassen1jabri2@gmail.com

<sup>2</sup> Ecole Supérieure de Commerce de Tunis, Manouba University Tunisia, [sami.mensi@esct.uma.tn](mailto:sami.mensi@esct.uma.tn)

\* auteur correspondant

**Abstract:** The conclusion of the Cold War and the collapse of the communist bloc marked the dawn of an era characterized by unprecedented globalization and interconnectedness. The world became increasingly enmeshed in a complex, highly concentrated and highly specialized web of international production networks and supply chains, which transcended national borders and economies. However, following the 2008 financial crisis, the momentum of globalization and economic integration began to wane, giving rise to discontent fuelled by the real or perceived distributional effects of globalization. This discontent manifested in the resurgence of economic nationalism, populism, and protectionism. The COVID-19 pandemic and the war in Ukraine further exacerbated the vulnerabilities within the global system, leading to heightened trade uncertainty and a reevaluation of global value chains (GVCs).

The renegotiation of multiple trade agreements, the Brexit, and the US-China trade war initiated in 2018 have highlighted the fragility of the global economic system and rise levels of policy uncertainty, driving firms to reconsider the resilience of their supply chains in the face of political risks. National policymakers have increasingly advocated for strategies such as reshoring, nearshoring, and friend-shoring, particularly in vital and strategic sectors. Recent studies have empirically verified the emergence of trade fragmentation and economic decoupling along geopolitical lines, predominantly between the United States, the established hegemon, and China, the rising challenger. These studies suggest that friend-shoring impact is more significant than nearshoring, leading to global losses in GDP and welfare, especially for low-income countries.

The phenomenon of “slowbalization”, a deceleration in the pace of globalization, is driven by multiple factors, including economic, technological, and social changes. However, geopolitics stands out as one of the main driving forces behind this shift, with the US-China dynamic largely driving geoeconomic fragmentation. This fragmentation poses significant risks, particularly for emerging and low-income economies, which are likely to suffer the most from the resulting economic disruptions. This makes the exploration of this topic especially pressing.

This article seeks to explore the dynamics between geopolitics and the global economy, with a particular focus on trade and GVCs. By analysing the current state of the global economic system, this research aims to shed light on the factors driving geopolitical fragmentation.

The main contribution of this thesis is twofold: First, it provides an extensive literature review on the topic, aiming to offer as much clarity as possible. Second, using the insights from that review, the thesis seeks to provide additional empirical evidence on the relationship between geopolitical alignment and trade. Through this comprehensive analysis, the thesis addresses the crucial question: How does geopolitical alignment affect trade and GVC trade? The findings will hold significant implications for the development of trade policies and the strategic positioning within global value chains.

**Keywords:** Geopolitics; Economic Disintegration; Trade; GVC



## **Le retour au bilatéralisme économique : entre riposte contre le nouveau bloc des PED et volonté d'affaiblir le système OMC**

**Rafik MESSAD**

Maitre de conférences HDR, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, Algérie, messadrafik@yahoo.fr

### **Introduction**

Le retour aux accords bilatéraux a marqué le paysage commercial mondial de ces deux dernières décennies. Les suspensions répétées des négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'OMC et la montée au créneau des PED qui exigent d'asseoir un équilibre dans le système commercial mondial en sont les principales causes. Le penchant des membres de l'OMC vers les arrangements bilatéraux au détriment du système multilatéral marque-t-il un signe d'échec du système OMC ? Notre contribution tentera de mettre la lumière sur l'évolution du bilatéralisme économique. On tentera d'analyser les raisons ayant présidé au recours au bilatéralisme économique au détriment du multilatéralisme, avant d'évoquer les retombées de ce penchant sur la sphère multilatérale en général et sur le système OMC en particulier.

### **1. Recrudescence du bilatéralisme à l'OMC depuis l'échec de la conférence ministérielle de Cancún**

Si les accords bilatéraux ont été une exception au temps du GATT et même aux premières années de l'OMC, la donne a totalement changé avec la recrudescence de ce genre d'accords, ce qui fait planer une menace sur l'avenir du système commercial multilatéral. C'est un sentiment partagé par le professeur Habib Gherari qui s'inquiète, dans un article publié à la RGDIP en 2008, de l'avenir du multilatéralisme : « *le moins que l'on puisse dire c'est qu'à l'heure actuelle le contraste est vif entre le multilatéralisme, tel qu'il se manifeste à travers l'OMC et le cycle de Doha pour le développement et le bilatéralisme, nouvelle source incarnation du régionalisme. Alors que le premier piétine, signe d'échec en ce domaine, le second, cet optimum de second rang-comme le qualifient les économistes, n'en finit pas d'engranger les succès, comme le montre le nombre toujours croissant d'accords commerciaux préférentiels* ».

L'évolution du bilatéralisme n'est pas seulement marquée par l'explosion du nombre d'accords bilatéraux, mais également par un changement du paysage de ces accords. Jadis dominés par les accords entre pays voisins, les considérations géographiques sont totalement absentes de la constitution des accords de libre-échange (ALE). Ces derniers sont devenus essentiellement bilatéraux et partiels. Ils englobent aujourd'hui quelque 50% du commerce mondial.

Le système des accords bilatéraux, toléré par l'article XXIV de l'Accord GATT de 1947, est inadapté pour l'intégration entre partenaires aux niveaux économiques en totales disparités. Du fait qu'aucun texte de l'OMC ne prévoit un régime particulier en faveur des PED dans ce genre d'accords, c'est le régime général qui s'applique en faisant abstraction aux déséquilibres économiques entre les partenaires. Ce qui fait courir aux PED le risque d'être étouffés par la puissance des industries et des produits de service ou agricoles du pays développé, et du coup d'handicaper leur développement. Même si dans une certaine mesure, les accords bilatéraux octroient aux PED des avantages en termes d'accès au marché qui leur sont refusés au niveau multilatéral, néanmoins les avantages recherchés de ces accords ne sont guère garantis. Pis, c'est le tissu

économique des PED qui risque d'en faire les frais avec l'arrivée des produits bon marché du pays partenaire sur leurs sols. C'est pour cela que les PED sont arrivés jusqu'à demander un régime particulier pour les accords de libre-échange les liant aux pays développés, afin de défendre leur droit à un commerce équitable.

Ce type d'accords tient plus à la crédibilité du partenaire économique que de l'Accord en lui-même. Cette crédibilité n'est tangible que si l'Accord prévoit des sanctions, que les pays signataires sont prêts politiquement à mettre en œuvre. Il est légitime de croire qu'il est peu probable que ces conditions soient réunies dans le cadre d'un accord entre un pays puissant et un PED de taille modeste.

## **2. Les motivations économiques et stratégiques du penchant vers la voie bilatérale et régionale**

Le recours au bilatéralisme est dicté principalement par la volonté des pays développés de compenser la difficulté d'imposer leurs choix au sein de l'OMC. Dans ce sens, les ACR constituent l'alternative trouvée à un échec des négociations de l'OMC. Les conséquences de cette orientation sur les pays PED sera très lourde, d'autant que la majorité des ACR leur sont très contraignants, vu leurs clauses qui sont beaucoup plus sévères que celles prévues par les textes de l'OMC.

La deuxième motivation consiste en le rapport de force asymétrique favorable des accords bilatéraux. D'abord, ce genre d'accords attire moins l'attention médiatique et moins d'attention des organisations militantes. Le bilatéralisme peut même sembler plus légitime puisqu'il apparaît comme étant le résultat d'une volonté affirmée par les parties contractantes, découlant donc de leur souveraineté. Aussi, ce genre de partenariat met les pays développés en position de force face à une partie qui ne peut se retrancher derrière une coalition de pays aux mêmes objectifs. Le penchant vers les accords bilatéraux traduit également l'orientation des lobbies industriels qui influent même sur les mutations politiques des pays.

La multiplication des accords bilatéraux est dangereuse et pourrait conduire à une refondation du multilatéralisme. À plus long terme, la menace serait d'affaiblir la sphère multilatérale au profit de celle bilatérale. Cette prolifération aurait plusieurs conséquences dont la première est la marginalisation de certains pays, d'autant plus que ces arrangements sont utilisés par les pays développés comme moyen de sanction à l'égard des PED contestataires à l'OMC. L'échec de la conférence de Cancún en 2003 et la remise en cause du duopole UE - États-Unis ont conduit les pays riches à sanctionner l'insubordination des PED par le gel de projets de collaboration ou l'annulation de contrats publics avec des entreprises issues de ces pays.

Le blocage des négociations multilatérales a aidé surtout à l'avènement des accords bilatéraux en matière de propriété intellectuelle et qui tendent à renforcer le champ de brevetabilité et des droits de brevets. Cet avènement est aussi une conséquence des flexibilités offertes par l'article 1<sup>er</sup> de l'Accord ADPIC, qui autorise cette perspective. L'apparition de ces accords, appelés ADPIC+, est consécutive à l'évolution des rapports de force et l'émergence d'un contre-pouvoir à l'OMC constitué de pays dotés d'industries génériques (Brésil, Thaïlande et Afrique du sud notamment). Cette capacité a valu à ces pays des pressions de la part des puissantes firmes pharmaceutiques qui ont introduit plusieurs actions en justice contre eux. Cette situation a aidé à l'accentuation du bilatéralisme, d'autant plus que l'association américaine des industriels du médicament (PhRMA) a estimé que l'OMC et son Conseil des ADPIC n'étaient plus l'enceinte appropriée pour élaborer une protection efficace de la propriété intellectuelle. Cette position a été vite appuyée par les représentants américains au commerce et s'est traduite, en pratique, par une multiplication des accords bilatéraux. La démarche américaine a été vite suivie par l'UE, avec un programme qui tend à se développer.

En matière agricole, les accords bilatéraux obligent les partenaires à abandonner la flexibilité offerte par l'Accord ADPIC qui demande aux membres de prévoir « la *protection des variétés végétales par des brevets, par un système sui generis efficace, ou par une combinaison de ces deux moyens* », et se réfèrent plutôt à une convention particulière, la convention internationale pour la protection des nouvelles variétés végétales, et qui prévoient un système de protection des variétés végétales. Ces accords bilatéraux, notamment ceux conclus avec les États-Unis, pressent les parties de se joindre à la convention signée et leur limitent donc le recours à d'autres systèmes plus favorables aux pays importateurs de technologie et autorisés par l'accord ADPIC. Pis,

ces accords imposent aux PED qui y sont parties des obligations supplémentaires qui limitent davantage leur marge de manœuvre déjà réduite.

Le recours des pays développés au bilatéralisme est justifié par la capacité d'exiger des règles plus favorables à leurs entreprises que celles contenues dans les accords de l'OMC. L'objectif inavoué de cette démarche est de modifier le système multilatéral lorsqu'il y aura suffisamment d'accords bilatéraux le justifiant. Cette démarche caractéristique offre des avantages précieux aux pays développés et leur permet d'imposer à leurs partenaires en développement des concessions beaucoup plus sévères que celles comprises dans les accords de l'OMC.

## **Conclusion**

Le bilatéralisme économique présente une menace sérieuse au système commercial multilatéral, fondé au long de décennies depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Aussi, la multiplication des accords bilatéraux, avec tout ce qu'ils comprennent en clauses désavantageuses pour les PED, a un impact très négatif sur ces derniers qui perdent graduellement les quelques acquis obtenus à l'OMC sous forme de règles préférentielles. Le cycle de Doha doit déboucher sur une nouvelle réglementation des accords de libre-échange (ALE), afin de s'assurer que ce partenariat soit un complément au multilatéralisme défendu par l'Organisation et non pas une alternative.

## **Bibliographie :**

### **A- Ouvrages :**

1. Guesmi, A. (2011). *Le médicament à l'OMC : droit des brevets et enjeux de santé* (p. 652). Larcier.
2. Ousseni, I. (2012). L'OMC et le régionalisme. *Le régionalisme africain, Bruxelles : Larcier.*
3. Tran, T. T. D. (2008). Aspects juridiques de la participation des états de l'ASEAN à l'OMC.

### **B- Articles :**

- 1- Benaroya, F., & Cling, J. P. (2001). Crise du développement et impasse des négociations commerciales multilatérales. *Revue française d'économie*, 16(2), 73-117.
- 2- Gherari, H. (2008). Règles de l'Organisation Mondiale du commerce et Accords commerciaux régionaux. Le bilatéralisme conquérant ou le nouveau visage du commerce international. *Revue générale de droit international public*, 112(2), 255-294.
- 3- Ghérari, H. (2012). L'OMC à bout de souffle. Quelques observations sur la 8ème Conférence ministérielle. *Revue générale de droit international public*, 116(1), 111-134.
- 4- Morin, J. F. (2003). Le droit international des brevets: entre le multilatéralisme et le bilatéralisme américain. *Études internationales*, 34(4), 537-562.
- 5- Siroën, J. M. (2007). OMC: le possible et le souhaitable. *L'Économie politique*, (3), 7-17.



## **From Global Value Chains to Local Jobs: Exploring FDI-induced Job Creation in EU-27**

**Magdalena Olczyk<sup>1</sup>, Marjan Petreski<sup>2\*</sup>**

<sup>1</sup>Gdańsk University of Technology, Poland, magdalena.olczyk@pg.edu.pl

<sup>2</sup>University American College Skopje, North Macedonia, Gdańsk University of Technology, Poland, Finance Think – Economic Research & Policy Institute, Skopje, North Macedonia, marjan.petreski@uacs.edu.mk

\*corresponding author

**Extended abstract :** This study investigates the diverse effects of global value chain (GVC) participation on FDI-driven job creation across the EU-27, utilizing a labor demand function. By incorporating sectoral, national, and temporal fixed effects, the analysis addresses potential biases and endogeneity. Leveraging data from the FDI Markets Crossborder Monitor (2003-2020) and employing the GMM estimator, the study provides robust insights into the dynamic relationship between GVC participation and employment in the agriculture, industry, and construction sectors.

The results reveal that forward GVC participation significantly enhances FDI-related job creation, with deeper integration on the export side attracting foreign investors by boosting domestic value-added and production capacity. However, this positive impact diminishes when sectoral factors such as productivity and wages are considered, suggesting these elements mediate the GVC-job creation link. In contrast, backward GVC participation, characterized by reliance on foreign inputs, typically reduces employment due to lower domestic labor needs and competitiveness, particularly in capital-intensive sectors. Nevertheless, the negative effect of upstream GVC involvement becomes insignificant over time, with trade gaining prominence in employment outcomes.

Regional variations in FDI inflows further underscore that forward GVC participation continues to boost job creation, albeit slightly reduced when considering regional factors such as infrastructure and skilled labor availability. Conversely, backward GVC participation exerts a more negative influence on employment in regions relying heavily on foreign inputs, particularly upstream sectors. The negative impact is mitigated when FDI inflows are more regionally diversified, emphasizing the importance of spreading FDI benefits.

The study highlights the nuanced effects of GVC participation based on country and sector characteristics. Older EU member states and higher-tech sectors tend to benefit more from forward GVC participation, while newer EU members and low-tech sectors face greater challenges. Backward participation undermines job creation in newer EU members and sectors with lower competitiveness.

Policy implications are clear: forward GVC participation fosters job creation when productivity and wages are bolstered. Newer EU members must focus on reducing backward GVC participation and enhancing domestic supplier networks to better integrate into global value chains. Additionally, upgrading functional specialization to higher value-added tasks like marketing and management could enhance technological upgrading and employment outcomes in Central and Eastern Europe (CEE). While these countries face hurdles, particularly

in sectors with established supplier networks like automotive and electronics, strategic focus on R&D-intensive activities could foster long-term job creation and economic resilience.

**Keywords:** GVC linkages; Foreign Direct Investment (FDI); Job Creation; Sectoral Dynamics

**JEL Classification:** F23, J21

**Acknowledgement:** Declaration of generative AI and AI-assisted technologies in the writing process: During the preparation of this work the author(s) used ChatGPT in order to proofread the text. After using this tool/service, the author(s) reviewed and edited the content as needed and take(s) full responsibility for the content of the publication.



## **Excess Production Capacity in China**

**Ali SALEH**

Future for Advanced Researches & Studies- Abu Dhabi, U.A.E., a.salah@futureuae.com

**Abstract:** The paper discusses the idea of China's surplus production capacity, which has become clearly apparent in recent years. The great economic activity in recent decades has helped transform China into what much economic literature has called the "World's Factory," as the value of its industrial output exceeded about \$4.98 trillion. Annually, or representing about 29.5% of the global industrial output, amounting to about 16.9 trillion dollars annually. In this, it surpasses the United States, which ranks second in this index, with an industrial output of about 2.5 trillion dollars, and by 14.8% of the global total.

Furthermore, China's share in global industrial output is constantly increasing. It has reached its current level, while it was about 20 % in 2015. On the other hand, the share of most major countries is declining, led by the United States, whose share was about 18% in that year. This expansion of economic activity in China means produce more goods. However, population growth in China was much lower than the country's economic growth, as the average annual growth reached about 0.85 % between 1980 and 2023, which does not exceed one tenth of the average annual economic growth. This means that for every increase of 10 units of goods produced in China, there was a corresponding increase of one unit in the local market's absorption capacity, leaving 9 units surplus to the market's need.

Therefore, China resorted to exporting heavily to dispose of its production surplus. However, its ability to do so has declined in recently, due to the state of recession and declining demand in the global economy, especially in light of the crisis that accompanied the Covid-19 pandemic, and beyond. Therefore, China moved to adopt a new economic approach that relies on local demand, relying on strengthening the consumer role of the middle class, given that China has the largest middle-class population in the world. However, Chinese efforts in this regard have faced difficulties over the past years, as social mobility has slowed in the country, the Covid-19 pandemic has slowed the growth of individual income and spending and China's population is in the process of net contraction.

Although the paper addresses the idea of Excess Chinese Production Capacity, the reasons that push Western countries, and the United States in particular, to use this idea as a card for economic pressure on China. The paper tries to discuss the contradiction between Western countries views with the rules of Bretton Woods's system and the rules of global trade liberalization.

The paper deals with the Western-Chinese debate in this context, considering that it is a new episode of the American-Chinese trade conflict, which has intensified over the past years, disrupted many of the foundations of the international trading system, and has become a threat to its stability, due to the division it has caused in the international trading system.

The paper also discusses the logic for countries to have excess production capacity, as is the case in China now, and the extent to which this contradicts the rules of the international trading system, and does China's possession of this excess production capacity benefit it only, or are there other beneficiaries? Who are these beneficiaries? How do they benefit from? In addition to other questions that the paper attempts to answer.



## **L'économie rentière algérienne : défis et perspectives de diversification**

**Rachid YUCEFI**

Directeur Laboratoire de recherche POIDEX, Université Abdelhamid Ibn-Badis Mostaganem  
Algérie, youcefi20022002@yahoo.fr

**Résumé :** L'Algérie est un exemple typique d'une économie rentière, caractérisée par une dépendance excessive aux revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles, principalement les hydrocarbures. Cette situation expose le pays à de nombreux défis économiques et structurels qui entravent son développement à long terme. Ce résumé analysera les caractéristiques de l'économie rentière algérienne, ses conséquences, et les perspectives de diversification économique.

### **Les caractéristiques de l'économie rentière algérienne**

L'économie algérienne présente plusieurs traits distinctifs d'une économie rentière :

1. Dépendance aux hydrocarbures : Environ 95% des exportations du pays proviennent du secteur des hydrocarbures, qui génère également une part importante des recettes fiscales.
2. Faible diversification économique : Les autres secteurs de l'économie, tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services, sont sous-développés par rapport au secteur des hydrocarbures.
3. Intervention étatique prédominante : L'État joue un rôle central dans la gestion et la direction de l'économie, héritage d'un modèle d'économie planifiée adopté après l'indépendance en 1962.
4. Vulnérabilité aux chocs externes : L'économie algérienne est particulièrement sensible aux fluctuations des prix mondiaux du pétrole et du gaz.
5. Investissements publics élevés mais inefficaces : Malgré des investissements importants, leur efficacité reste limitée en termes de diversification économique et de création d'emplois.
6. Marché du travail déséquilibré : Le pays fait face à un taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes.
7. Manque d'innovation et de compétitivité : Les secteurs non liés aux hydrocarbures peinent à se développer et à être compétitifs sur les marchés internationaux.

### **Les conséquences de l'économie rentière**

La dépendance excessive aux hydrocarbures a des répercussions importantes sur l'économie algérienne :

1. Vulnérabilité économique : Les fluctuations des prix du pétrole affectent directement les revenus de l'État, créant une instabilité économique chronique.
2. Effet "Dutch Disease" : La rente pétrolière entraîne une surévaluation de la monnaie locale, pénalisant les secteurs exportateurs non pétroliers en réduisant leur compétitivité.

3. Faible développement du secteur privé : La prédominance de l'État dans l'économie freine le développement d'un secteur privé dynamique et innovant.

4. Problèmes structurels : Le manque de diversification économique entraîne des déséquilibres sur le marché du travail et limite les opportunités d'emploi dans les secteurs non liés aux hydrocarbures.

5. Dépendance aux importations : La faiblesse du secteur productif national oblige l'Algérie à importer massivement des biens de consommation et d'équipement.

### **Les perspectives de diversification économique**

Face à ces défis, la diversification des exportations apparaît comme une stratégie clé pour stabiliser et soutenir le développement de l'économie algérienne. Plusieurs secteurs présentent un potentiel de développement :

1. Industrie manufacturière : Le développement de ce secteur pourrait réduire la dépendance aux importations et améliorer la balance commerciale. Des investissements dans les infrastructures industrielles et l'attraction d'investissements étrangers sont nécessaires.

2. Agriculture et agro-industrie : L'Algérie dispose de conditions climatiques variées permettant des cultures diversifiées. La modernisation du secteur agricole et le développement d'industries agroalimentaires pourraient augmenter la compétitivité du pays sur les marchés internationaux, particulièrement en Afrique.

3. Technologie et services : L'économie numérique représente une opportunité pour l'Algérie. Le développement du secteur des services, notamment dans les domaines de la technologie et de l'informatique, pourrait offrir une nouvelle source de revenus à travers l'exportation de services et de produits innovants à forte valeur ajoutée.

4. Énergies renouvelables : L'Algérie dispose d'un potentiel important en matière d'énergie solaire et éolienne. Le développement de ce secteur pourrait non seulement diversifier les sources d'énergie du pays, mais aussi créer de nouvelles opportunités d'exportation.

### **Les défis et réformes nécessaires**

Pour réussir sa transition vers une économie diversifiée, l'Algérie doit surmonter plusieurs obstacles et mettre en œuvre des réformes structurelles :

1. Amélioration du climat des affaires : Il est crucial de simplifier les procédures administratives, de lutter contre la corruption et d'améliorer la transparence pour attirer les investissements étrangers et stimuler l'entrepreneuriat local.

2. Réforme du système financier : La modernisation du secteur bancaire et le développement des marchés financiers sont essentiels pour faciliter l'accès au financement pour les entreprises privées.

3. Investissement dans le capital humain : L'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle est cruciale pour développer une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux besoins d'une économie diversifiée.

4. Développement des infrastructures : Des investissements dans les infrastructures de transport, de communication et d'énergie sont nécessaires pour soutenir la croissance des secteurs non pétroliers.

5. Réforme de la gouvernance économique : Une plus grande autonomie des institutions économiques et une meilleure coordination des politiques sectorielles sont essentielles pour créer un environnement propice à la diversification.

6. Promotion de l'innovation : Le soutien à la recherche et développement et la création de pôles d'innovation peuvent stimuler la compétitivité des entreprises algériennes sur les marchés internationaux.

## Conclusion

La transition de l'Algérie d'une économie rentière à une économie diversifiée est un défi de taille qui nécessite une vision à long terme, des réformes structurelles profondes et une volonté politique forte. Bien que le pays ait pris conscience de la nécessité de diversifier son économie, la mise en œuvre effective des réformes reste un enjeu majeur.

La réussite de cette transition permettrait à l'Algérie de réduire sa vulnérabilité aux chocs externes, de créer des emplois durables dans des secteurs variés et d'attirer des investissements plus diversifiés. Cependant, cela nécessite un engagement soutenu dans la mise en œuvre des réformes, une amélioration significative de l'environnement des affaires et un investissement massif dans le développement du capital humain et des infrastructures.

En définitive, la diversification économique de l'Algérie n'est pas seulement une option, mais une nécessité pour assurer la stabilité économique et sociale du pays à long terme. Le succès de cette transition dépendra de la capacité du pays à mobiliser ses ressources, à attirer des investissements étrangers et à créer un écosystème favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

**Mots-clés** : Algérie, Rente, Diversification, Exportations, Commerce international, Développement économique

**Classification JEL** : E2, E6, FO2, F13.

## Bibliographie :

1. Auty, R. M. (2001). *Resource Abundance and Economic Development*. Oxford University Press.
2. Benachenhou A. (1994), « L'économie algérienne : perspectives et défis », Editions L'Harmattan
3. Benachenhou, A. (1991). *L'économie algérienne, 1962-1990: de la dépendance à la désillusion*. Cahiers du CREAD, No. 2..
4. Bourenane, N. (2017). Les stratégies de diversification des exportations dans les économies dépendantes des hydrocarbures : Le cas de l'Algérie. *Revue Tiers Monde*.
5. Bouyacoub, N., & Sadaoui, M. (2018). "La diversification de l'économie algérienne : Réalités et perspectives." *Revue d'Économie Politique et de Finance*.
6. Cherif, R., & Hasanov, F. (2014). *Soaring of the Gulf Falcons: Diversification in the GCC Oil Exporters in Seven Propositions*. International Monetary Fund.
7. Dillman, B. (2000). "State and Private Sector in Algeria: The Politics of Rent-Seeking and Failed Development." Westview Press.
8. Meghir C., Pissarides, C., Vella, F., & Weber, G. (2017). *Economics of Natural Resources and Rentier States*. Oxford University Press.
9. MOULOUD A.; LALALI, R ( 2022) « L'investissement privé en Algérie chronologie de 60 années de réformes juridiques inachevées ( 1962-2022) les Cahiers du CREAD vol 38 n°3
10. Ross, M. (2012). *The Oil Curse: How Petroleum Wealth Shapes the Development of Nations*. Princeton University Press.
11. IMF (2018). *Algeria: Economic Diversification and Growth Strategy*. International Monetary Fund Country Report.
12. World Bank (2019). *Breaking the Oil Spell: The Economy of Diversification in Algeria*. World Bank Group Report.